

# Perspectives

## Portefeuilles de retraite RBC

Édition hiver 2020



116752 (01/2020)

## Votre revenu de retraite en clair

Dans le présent numéro de Perspectives, nous étudions comment les sources de revenus évoluent lors du passage à la retraite et comment il est possible de recevoir un revenu mensuel stable. Et pour ceux qui prendront leur retraite en 2020, nous expliquons comment le Portefeuille de retraite 2020 RBC continue d'être avantageux pour vous après votre départ à la retraite.



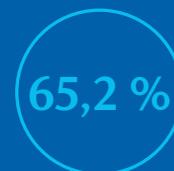
## Le saviez-vous ?



ont été versés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) par les Canadiens en 2017<sup>1</sup>.



de Canadiens sont âgés de 65 ans et plus<sup>2</sup>.



des 14 millions de ménages canadiens ont cotisé à un régime de retraite agréé, à un REER ou à un CELI en 2016<sup>3</sup>.

## Vous souhaitez vous renseigner sur les placements ?

Les tendances des placements ne cessent d'évoluer. Abonnez-vous sans tarder à notre publication pour recevoir les dernières perspectives des marchés de nos dirigeants avisés directement dans votre boîte de réception.

Pour en savoir plus, veuillez vous rendre à [rbcgam.com/perspectives](http://rbcgam.com/perspectives).

<sup>1</sup>150.statcan.gc.ca, 2017

<sup>2</sup>Statistique Canada – Recensement 2016

<sup>3</sup>150.statcan.gc.ca, 2016



## Production d'un revenu de retraite

Lorsque vient le temps d'épargner pour la retraite, la plupart d'entre nous comptent sur les quelques sources de revenus habituelles. Il est un peu plus difficile de faire le suivi des liquidités à la retraite, car les sources de revenus sont variées, elles sont assorties de fréquences de paiement différentes et leurs incidences fiscales se répercutent sur le revenu disponible. Si vous comprenez ces facteurs, vous aurez plus de facilité à générer un revenu adapté à vos besoins durant votre retraite.



### Revenu gagné pendant la vie active

Le revenu d'emploi constitue généralement la majeure partie des liquidités dont nous disposons avant la retraite.



#### Emploi

- Temps plein/temps partiel
- Travail autonome



#### Revenu de placement



#### Revenu de location

### Prestations du gouvernement



#### Régime de rentes du Québec/ Régime de pensions du Canada (RRQ/RPC)

Prestation moyenne du RPC - 8 204 \$<sup>1</sup>  
Prestation maximale du RPC - 13 855 \$<sup>1</sup>

#### Supplément de revenu garanti

#### Sécurité de la vieillesse

Au Canada, tous les employés cotisent au RRQ ou au RPC au moyen de retenues salariales. Le versement des prestations peut commencer entre l'âge de 60 et de 70 ans ; par défaut, il commence à l'âge de 65 ans<sup>2</sup>.

### Régimes enregistrés



#### Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

#### Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Le titulaire d'un REER doit le fermer pendant l'année où il atteint 71 ans. Au lieu d'encaisser le solde du REER, son titulaire peut le convertir en fonds enregistré de revenu de retraite duquel il reçoit des prestations imposables selon le calendrier établi par l'Agence du revenu du Canada. Les retraits d'un CELI ne sont ni obligatoires ni imposables.

Pour en apprendre davantage sur ces régimes enregistrés, allez à la section Apprendre et planifier du site [rbcgam.com](http://rbcgam.com) afin de lire notre article sur les REER et les CELI.



### Placements non enregistrés

Les placements non enregistrés peuvent servir à procurer des liquidités, soit sous forme de retraits, soit sous forme de distributions. Toutefois, il existe différents types de placements non enregistrés et chacun a son propre calendrier de paiement ; il peut alors être plus difficile de recevoir un « chèque de paie » régulier.

### Régimes de retraite d'un employeur

**53 %**

des Canadiens participent à un régime d'épargne offert par l'employeur. Ce résultat est inférieur de 6 % à celui de 1997<sup>3</sup>.

Il existe deux types de régimes de retraite offerts par l'employeur :

Régimes à cotisations déterminées – L'employé prend les décisions de placement.

Régimes à prestations déterminées – Le promoteur du régime assume la responsabilité relative aux placements et au versement des prestations pour le compte des participants<sup>4</sup>.



### Rentes

Les rentes sont des produits d'assurance qui utilisent les cotisations qui ont été versées régulièrement, ou un montant forfaitaire, pour procurer un revenu à compter d'une date précise.



## Qu'arrivera-t-il au Portefeuille de retraite 2020 RBC cette année ?



### Maintien des placements pendant que vous effectuez la transition vers la retraite

Le Portefeuille de retraite 2020 RBC comprend environ 40 % d'actions et 60 % de titres à revenu fixe, et il adoptera une répartition de plus en plus prudente au cours des dix prochaines années. En 2030, le fonds détiendra une proportion d'actions d'environ 25 % et fusionnera avec la Solution de revenu de retraite RBC. Aucune mesure ne doit être prise de votre part, comme investisseur, ni aujourd'hui ni à l'avenir.

La Solution de revenu de retraite RBC comprend une part d'environ 75 % de titres à revenu fixe afin de produire un rendement relativement stable et de procurer un revenu régulier durant la retraite.



### Que faire si j'ai besoin de tirer un revenu de mes placements non enregistrés dès maintenant ?

Le Portefeuille de retraite 2020 RBC offre des parts de série T5 qui procurent des distributions mensuelles correspondant à 5 % par an. Ces distributions sont composées de revenus d'intérêts, de dividendes, de gains en capital et de remboursements de capital. Le remboursement de capital est un terme fiscal qui désigne une distribution par le fonds d'une partie du capital que vous y avez investi. Un remboursement de capital réduit votre prix de base rajusté, mais comme il n'est pas assujéti à l'impôt durant l'année au cours de laquelle il vous est versé, il vous permet de toucher un revenu d'un compte non enregistré d'une manière plus avantageuse sur le plan de l'impôt<sup>5</sup>.

Il est possible de souscrire des parts de série T5 du Portefeuille de retraite 2020 RBC, du Portefeuille de retraite 2025 RBC, de la Solution de revenu de retraite RBC et d'une foule d'autres fonds RBC.



Grâce à la flexibilité du revenu de retraite qu'ils procurent et à leur horizon de placement qui cadre avec votre plan de retraite, les portefeuilles de retraite RBC sont conçus de manière à favoriser l'atteinte de vos objectifs, que vous soyez en train d'épargner pour votre retraite, sur le point de prendre votre retraite ou déjà à la retraite.

1 – [canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques](http://canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques) 11-2019  
2 – Pour avoir une idée des prestations que vous pourriez recevoir du RPC, visitez [www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc](http://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc)

3 – Statistique Canada – Recensement 2016

4 – Veuillez consulter le service des ressources humaines de votre employeur si vous ne savez pas si le régime en place est à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

5 – Lorsque vous vendez les parts de fonds que vous détenez dans un compte non enregistré, la différence entre le prix de base rajusté et la valeur marchande des parts est traitée comme un gain en capital aux fins de l'impôt.



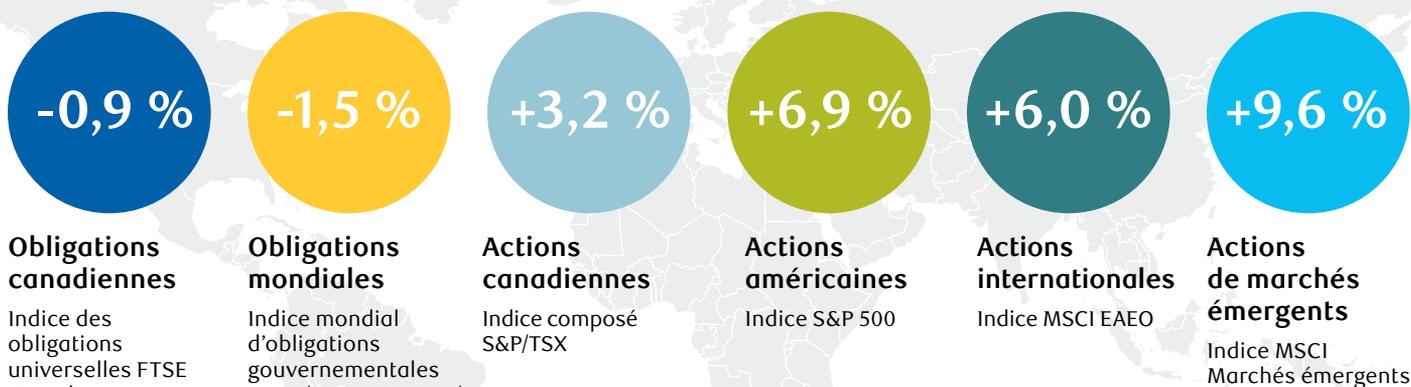


## Point de vue de la gestionnaire de portefeuille

**Sarah Riopelle, CFA, vice-présidente et première gestionnaire de portefeuille, Solutions de placements**

Les marchés financiers ont été le théâtre d'une solide reprise en 2019, alors que quelques-uns des principaux problèmes macroéconomiques de l'année précédente se sont atténués et que de nouveaux facteurs positifs sont apparus. Même si des risques subsistent, plusieurs signaux positifs se sont traduits par une amélioration des perspectives et une réduction de la probabilité qu'un scénario négatif se concrétise. Nous nous attendons à ce que la croissance mondiale en 2020 corresponde à celle enregistrée en 2019. Aussi, avons-nous revu à la baisse notre évaluation de la probabilité d'une récession. Les actions offrent des gains potentiels supérieurs à ceux des obligations et, compte tenu du rapport risque-rendement, nous concluons qu'il vaut actuellement la peine de tirer profit de la prime de risque offerte par les actions par rapport aux obligations. La stabilisation des indicateurs économiques avancés, la rotation au profit des titres de valeur et l'élargissement de l'ampleur du marché à l'échelle mondiale ont renforcé notre conviction que les actifs à risque donneront de bons résultats.

### Revue trimestrielle des marchés<sup>2</sup>



Pour lire le numéro du Nouvel an 2020 de Regard sur les placements mondiaux, veuillez visiter le site [rbcgam.com/rpm](http://rbcgam.com/rpm).

<sup>2</sup>Tous les rendements sont exprimés en \$ CA, sauf indication contraire. Les rendements des indices canadiens et américains ainsi que de l'indice MSCI EAEO et de l'indice MSCI Marchés émergents constituent des rendements globaux. Il est impossible d'investir directement dans un indice. Les données ne tiennent pas compte des frais liés aux opérations, des frais de gestion et des taxes ou impôts. Si ces coûts et ces frais étaient pris en compte, les rendements seraient plus bas. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs.

Nous vous remercions de la confiance que vous continuez de nous témoigner en intégrant les portefeuilles de retraite RBC dans votre programme de placements. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller ou RBC.

> Appelez le 1 800 463-3863

> Écrivez à [fonds.investissements@rbc.com](mailto:fonds.investissements@rbc.com)

> Visitez [rbcgam.com](http://rbcgam.com)

@rbcgamnews RBC Gestion mondiale d'actifs



Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement au 31 décembre 2019 et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'entraînent aucune responsabilité légale. Les fonds RBC, les fonds PH&N et les fonds BlueBay sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés. Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement.

® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2019.